Image not found or type unknown

Arrêt des travaux après emenagement

Par **Benoooit**, le **13/06/2019** à **14:25**

Bonjour,

Nous avions fait un contrat avec une entreprise de rénovation pour réaliser des travaux dans notre appartement. L'entreprise nous avez garantie que les travaux seraient terminés avant notre emménagement. Ils n'ont pas tenu paroles et nous devons vivre dans des conditions déplorables avec 2 enfants en bas âges (les cartons et meubles etant entasse au milieu de la pièce, de la poussière de partout…). De plus, à notre emménagement ils nous avaient garantie que les travaux seraient fini sous 3 jours. Ils ont travaillé une journée et ne répondent plus à nos nombreux appelle depuis une semaine. Nous leur avons versé 90% de la somme des travaux.

Mon but principale est de finir les travaux de la façon la plus rapide à moindres frais. Quelles est la meilleur solution?

Merci beaucoup pour votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés